Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Histoire des arts > Se former > MOOC, formation à distance https://ww2.ac-poitiers.fr/histoire-arts/spip.php?article421 - Auteur : Romuald Ferré



MOOC Arts des Années folles

publié le 16/03/2022 - mis à jour le 14/05/2022

Descriptif:

A partir du 28 février 2022, un nouveau MOOC portant sur les Arts des Années folles, réalisé avec le soutien de la Fondation Orange est disponible. Il est en lien avec l'exposition « Pionnières. Artistes dans le Paris des années folles » qui vient d'ouvrir ses portes au Musée du Luxembourg à Paris.

Sommaire:

- Présentation du MOOC Arts des années folles
- · Le programme
- Lien avec les programmes d'histoire des arts

Présentation du MOOC Arts des années folles

Depuis **2014**, pour permettre à tous d'accéder facilement à la culture et aux savoirs, la **Fondation Orange** propose des MOOC en partenariat avec des institutions culturelles dont la **RMN-Grand Palais**.

Ce dernier porte sur les années 1920 appelées **Années folles**, caractérisées par une frénésie de rythmes, de couleurs, de coiffures et de robes courtes, une explosion de joie après la tragédie totale que fut la Première Guerre mondiale.

Grâce aux vidéos, aux diaporamas et aux ressources complémentaires, imprégnez-vous des formes artistiques qui émergent à cette période. Comme d'habitude, au fil des pages vous pourrez collecter des points, relever des défis et tenter de gagner des prix!



Bande annonce MOOC Arts des Années folles (Video Youtube)

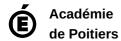
Le programme

Il s'organise en cinq temps dont une introduction et une conclusion aux années folles ainsi que des séances plus spécifiques sur :

- Le corps en liberté
- La modernité en marche

• Entre ordre et subversion

- Lien avec les programmes d'histoire des arts
- ▶ Cycles 3 et 4 🗷
- ▶ Lycée 🗹



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.